



24 mars 2020

## **Réunion des centrales d'alarme 112, 117, 118 et 144 sous un même toit et deuxième centre de calculs de l'Etat du Valais**

### **Demande de crédit d'engagement**

**Le Conseil d'Etat a transmis au Parlement le message concernant la demande de crédit d'engagement de 58 millions de francs destiné à financer la construction d'une nouvelle centrale d'engagement et d'un deuxième centre de calculs de l'Etat du Valais dans le quartier de l'Escala à Sierre. Au total, le projet est devisé à 65 millions de francs, dont 7 millions déjà alloués dans le cadre de la stratégie informatique.**

Le Valais est un canton exposé aux dangers naturels et aux risques sismiques, qui a vécu à plusieurs reprises des événements et des accidents graves. L'expérience a enseigné aux forces d'intervention que le déclenchement rapide de l'alarme et une coordination efficace des moyens lors de ces engagements constituent la clé du succès.

Dès lors, un regroupement des centrales d'alarme 112, 117, 118 et 144, de même que de l'Organe cantonal de conduite (OCC), a été envisagé. Bien que regroupés en un lieu commun, ces trois entités resteront indépendantes dans le strict respect de la protection des données. Il permettra d'assurer une conduite et un engagement efficaces des forces d'intervention dans toutes les situations de crise et des événements quotidiens. Ce projet de première importance pour la sécurité du canton a été élaboré en commun par la Police cantonale valaisanne, l'Organisation cantonale des secours, le Service de la sécurité civile et militaire, le Service de la santé publique, le Service cantonal de l'informatique, le Service de la mobilité ainsi que le Service immobilier et patrimoine de l'Etat du Valais.

En outre, cette nouvelle construction intègre un deuxième centre de calculs informatique pour l'Etat du Valais. Il doit assurer la continuité opérationnelle du centre principal situé en ville de Sion, de manière à garantir la pérennité et la sécurité des systèmes d'information de l'Etat du Valais.

Ce centre névralgique doit disposer d'un haut niveau de sécurité, garanti par la présence permanente des forces de police dans le bâtiment, et d'une sensibilité limitée aux catastrophes naturelles, grâce à des normes de protection parasismique adéquates. Le Conseil d'Etat a ainsi lancé, début 2018, un concours d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation de cet objet. Au terme, le jury a primé le projet présenté par les bureaux Urbistondo + Martinez, architectes à Lausanne, et Structurame Sàrl, ingénieurs civils à Genève.

Le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil la demande de crédit d'engagement et le message qui l'accompagne.



La nouvelle centrale et le deuxième centre de calculs devraient être opérationnels d'ici l'été 2023. Au total, le projet est devisé à 65 millions de francs, dont 7 millions provenant du crédit d'engagement de la Stratégie informatique 2015-2024 déjà entériné.

**Personnes de contact**

**Frédéric Favre**, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, 027 606 50 05

**Esther Waeber-Kalbermatten**, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 027 606 50 90

**Roberto Schmidt**, chef du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 00